



## La Certification d'entreprise pour les applicateurs de produits phytopharmaceutiques

Entreprise utilisant des produits phytopharmaceutiques

Certifié par

**BUREAU VERITAS**  
Certification

Application



**Emmanuel Audoin**  
Chef de Projet  
emmanuel.audoin@  
fr.bureauveritas.com

*\*Avançons en confiance*

*Move Forward with Confidence\**



**BUREAU**  
**VERITAS**

# Programme

- ▶ Retour sur le cadre réglementaire et les échéances
- ▶ Bilan chiffré certification adhérents CS3D
- ▶ Synthèse des non conformités et enseignements
- ▶ .... Après la certification.... Suite...



- ▶ **Grenelle de l'Environnement : Article 94** : Nécessité de détenir un **agrément** pour la vente, la distribution, le conseil, l'application en qualité de prestataire de services des **produits phytopharmaceutiques (= PPP)**
- ▶ Enjeu majeur pour toutes les entreprises qui ne peuvent exercer qu'avec un agrément valide, délivré par l'administration (Préfet de Région)
- ▶ Opérateurs concernés = ceux facturant un service ou un produit lié aux PPP
- ▶ Ne pas confondre avec le volet formation Certiphyto (pour les agriculteurs, les conseillers, les vendeurs, applicateurs,..) qui définit les conditions de délivrance du certificat individuel pour les personnes physiques (faisant suite au DAPA)

# Agrément / certification / certificat individuel certiphyto ?



## Agrément entreprise PPP

Assurance  
Responsabilité  
Civile

### Certification de l'entreprise

#### Certificat



Certificat  
individuel  
Certiphyto

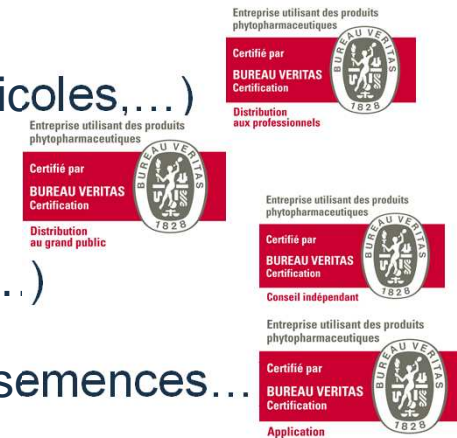
Certificat  
individuel  
Certiphyto

# Le cadre réglementaire



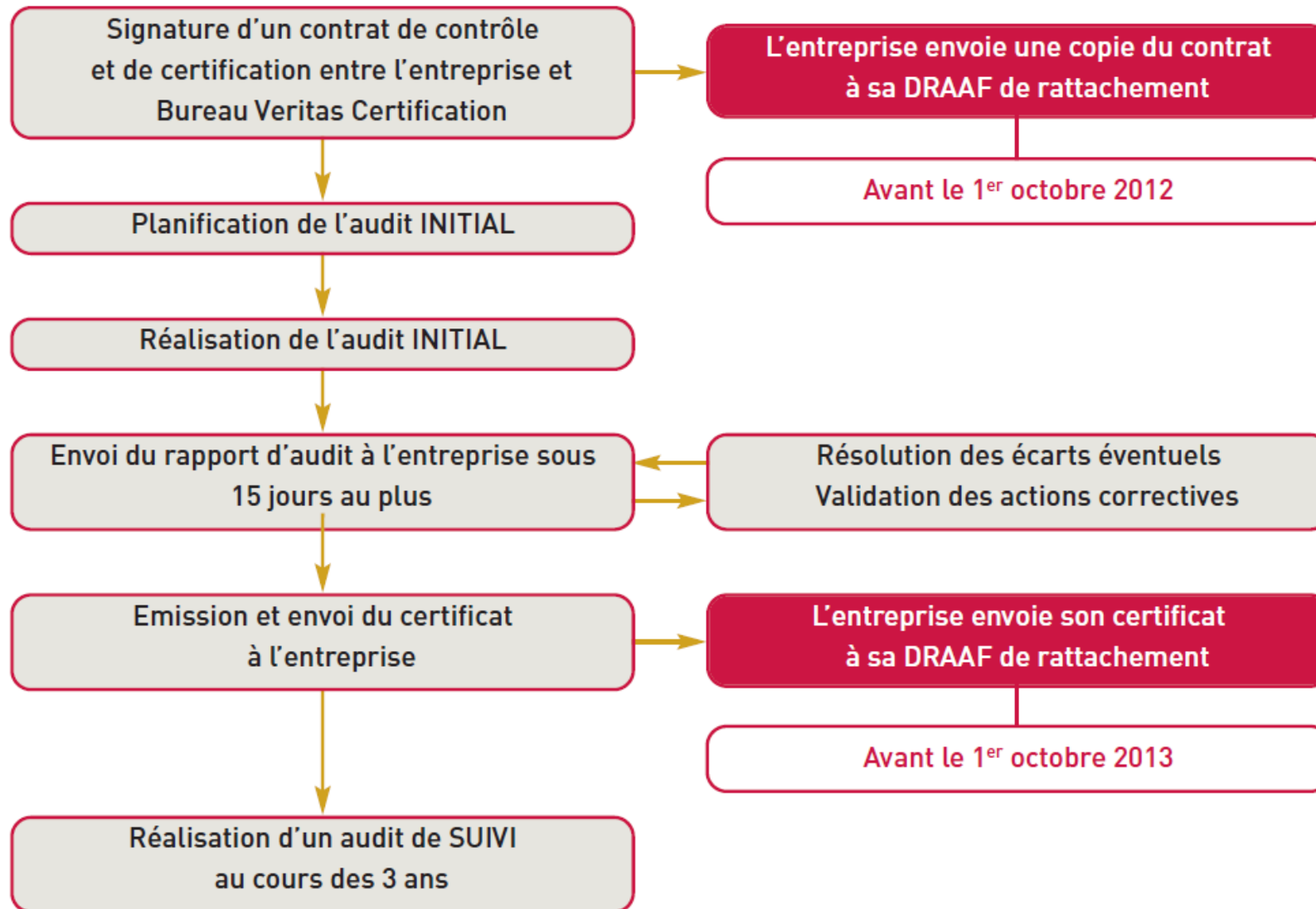
► 4 référentiels réglementaires (+ exigences générales qui s'appliquent à tous les opérateurs) :

- Distribution professionnelle (coopératives et négoce agricoles,...)
- Distribution grand public (GMS, jardineries, GSB, LISA..)
- Conseil indépendant (Chambres Agri, conseillers privés,...)
- **Applicateurs** (EDT, paysagistes, **3D**, trieurs à façon de semences...)

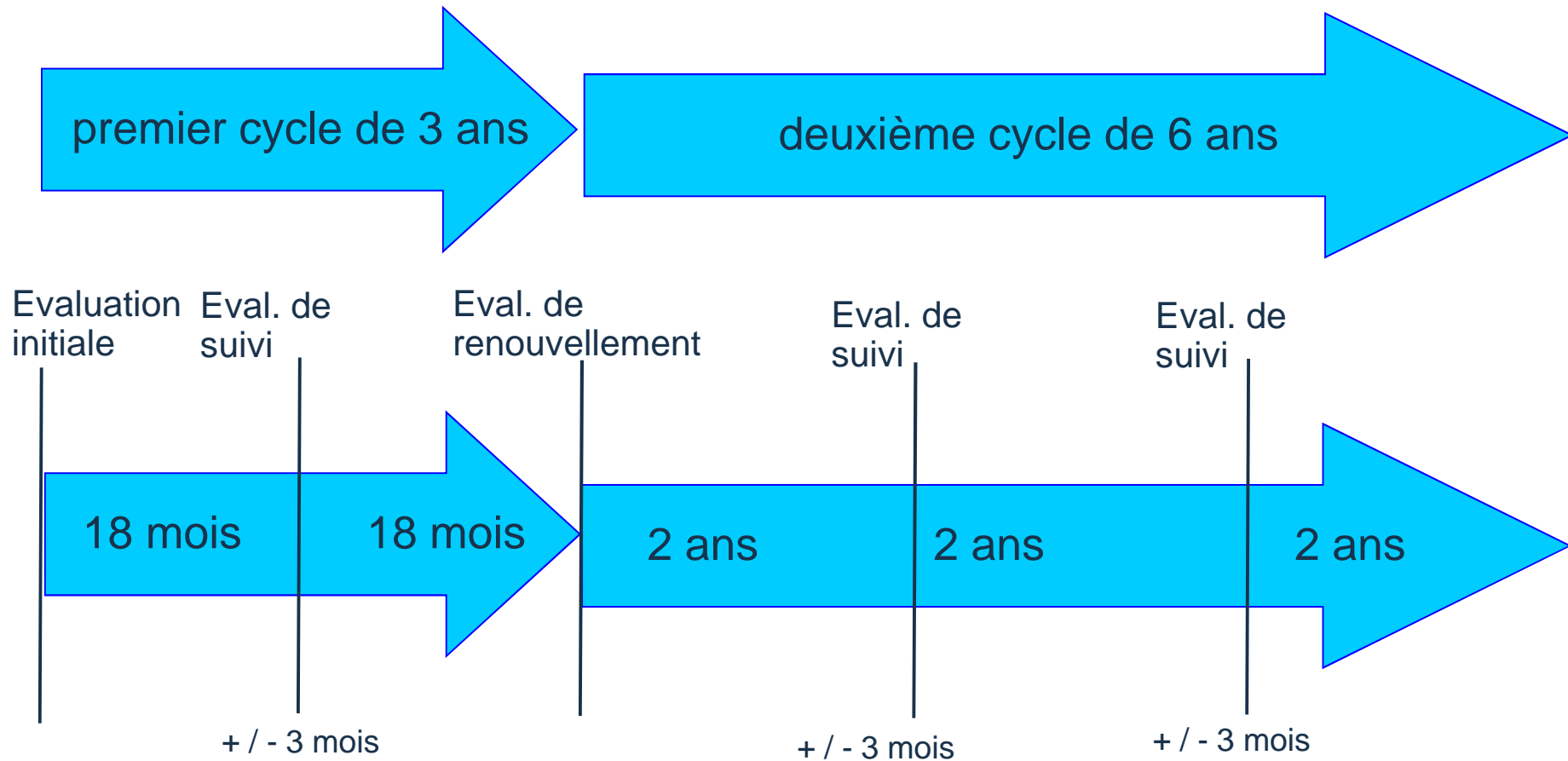


- Décret du 20 octobre 2011 => fixe les échéances, les modalités de certification
- Arrêtés 25 novembre 2011 => versions finales des référentiels
- **Guides de lecture validés 20 juillet 2012** (Min. Agri. DGAL) revus juillet 2013

# Notre méthodologie



# Calendrier certification et agrément PPP



# Calendrier de certification... réel

---



- ▶ Premiers auditeurs formés et qualifiés mars 2012
  - ▶ Premiers audits juin 2012
  - ▶ Premiers certificats août 2012
  - ▶ Audit accréditation COFRAC phyto juillet 2012 (BVC accrédité 01/11/2012)
  - ▶ 100 auditeurs sur le terrain
  - ▶ Un calendrier prévisionnel... qui s'est décalé :
    - Beaucoup de contrats signés tardivement
    - Information des entreprises / exigence 2 mois d'historique,...
    - Formation et émission des certificats individuels certiphyto
- => peu d'audits faits avant mai 2013
- Des audits sont programmés sur octobre et novembre...voire 2014



# Autodiagnostic en ligne et base documentaire



BUREAU  
VERITAS

## Certification Phytosanitaire

www.certificationphytosanitaire.fr



Compte : non identifié



Accueil

Identification

Créer un compte

### Certification Phytosanitaire, pour tout savoir sur les pratiques phytosanitaires



Les applicateurs de produits phytosanitaires en prestation de service ont l'obligation de signer un contrat de certification avec un organisme certificateur et de l'adresser à la Draaf avant le 1er octobre 2012 pour obtenir le maintien de leur agrément ou l'agrément. Avant le 1er octobre 2013, l'organisme certificateur doit auditer l'entreprise et délivrer un certificat.

L'accompagnement en ligne gratuit est accessible aux applicateurs de produits phytosanitaires en prestation de service pour comprendre et préparer la mise en place du référentiel de certification organisation générale et du référentiel de certification application en prestation de service.

L'accompagnement en ligne propose un autodiagnostic, un plan d'action, des actions correctives.

Les initiateurs de l'action sont la FNEDT, l'AAPP et la CS3D, organisations représentatives des entreprises d'application en prestation de services.

L'action est pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires  
moins, c'est mieux

ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES

AAPP

CS3D

➤ Voir la liste des partenaires de l'action

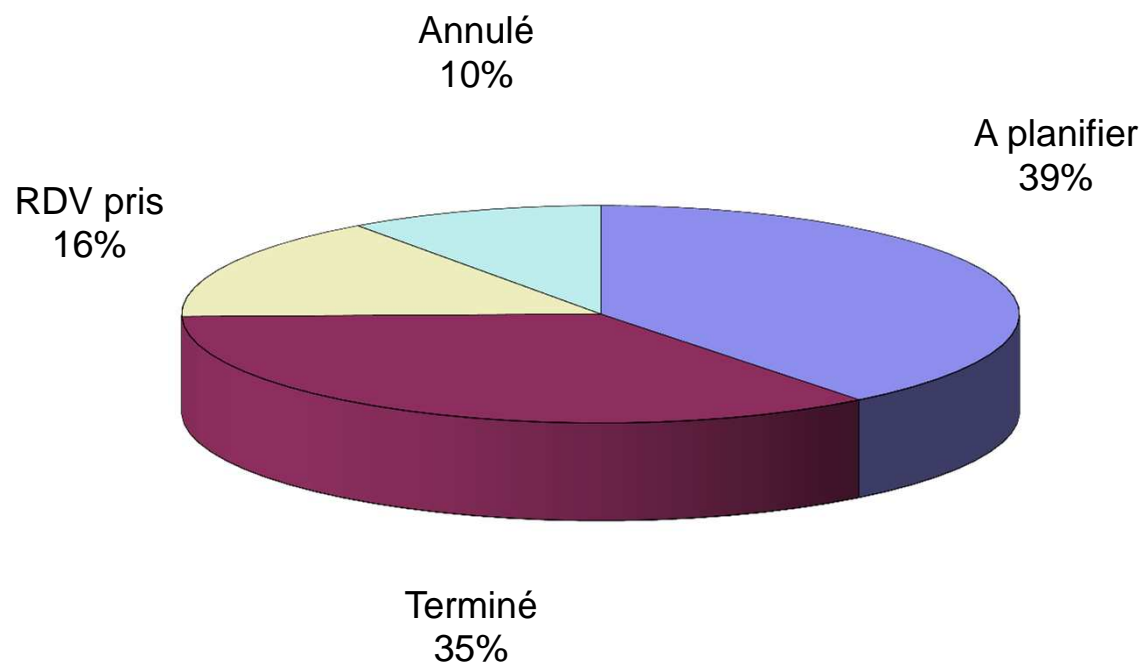
Je réalise mon autodiagnostic



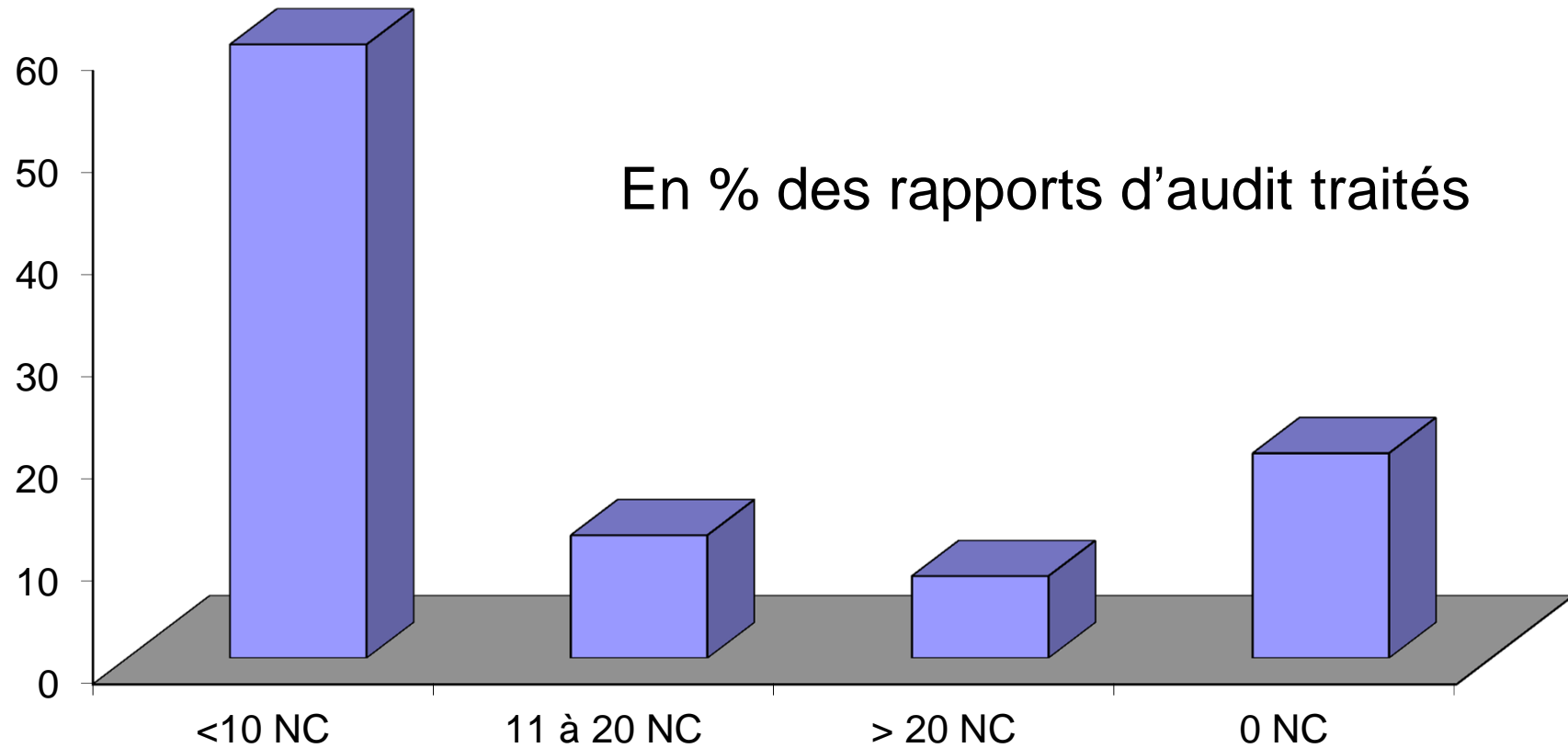
# Bilan CS3D à mi septembre 2013



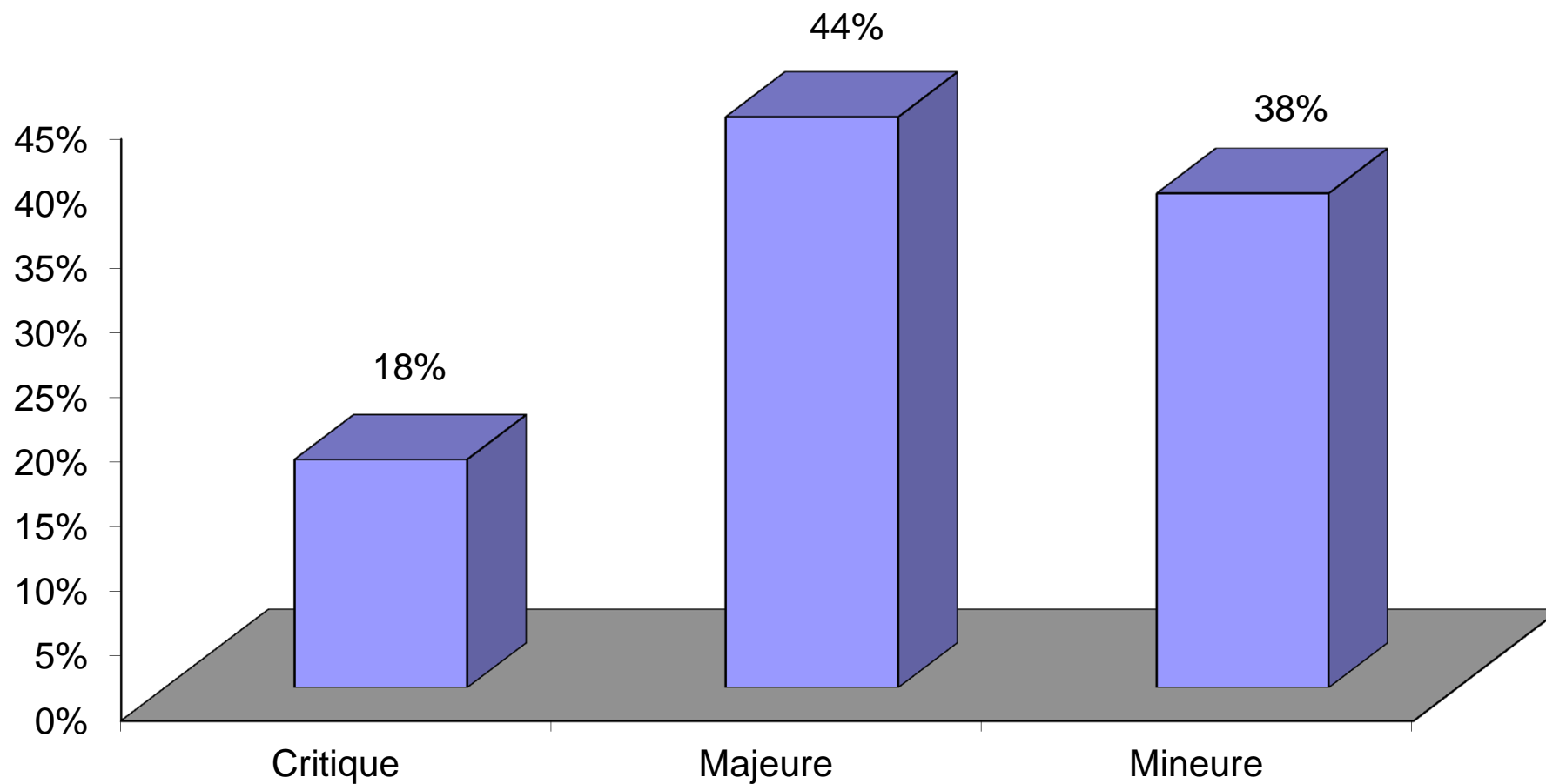
Visites Initiales	Total
A planifier	28
Terminé	25
RDV pris	11
Annulé	7
Total	71



# Bilan des audits réalisés : nb de non conformités



# Bilan des audits réalisés : type de non conformités



# Procédure de vérification

---

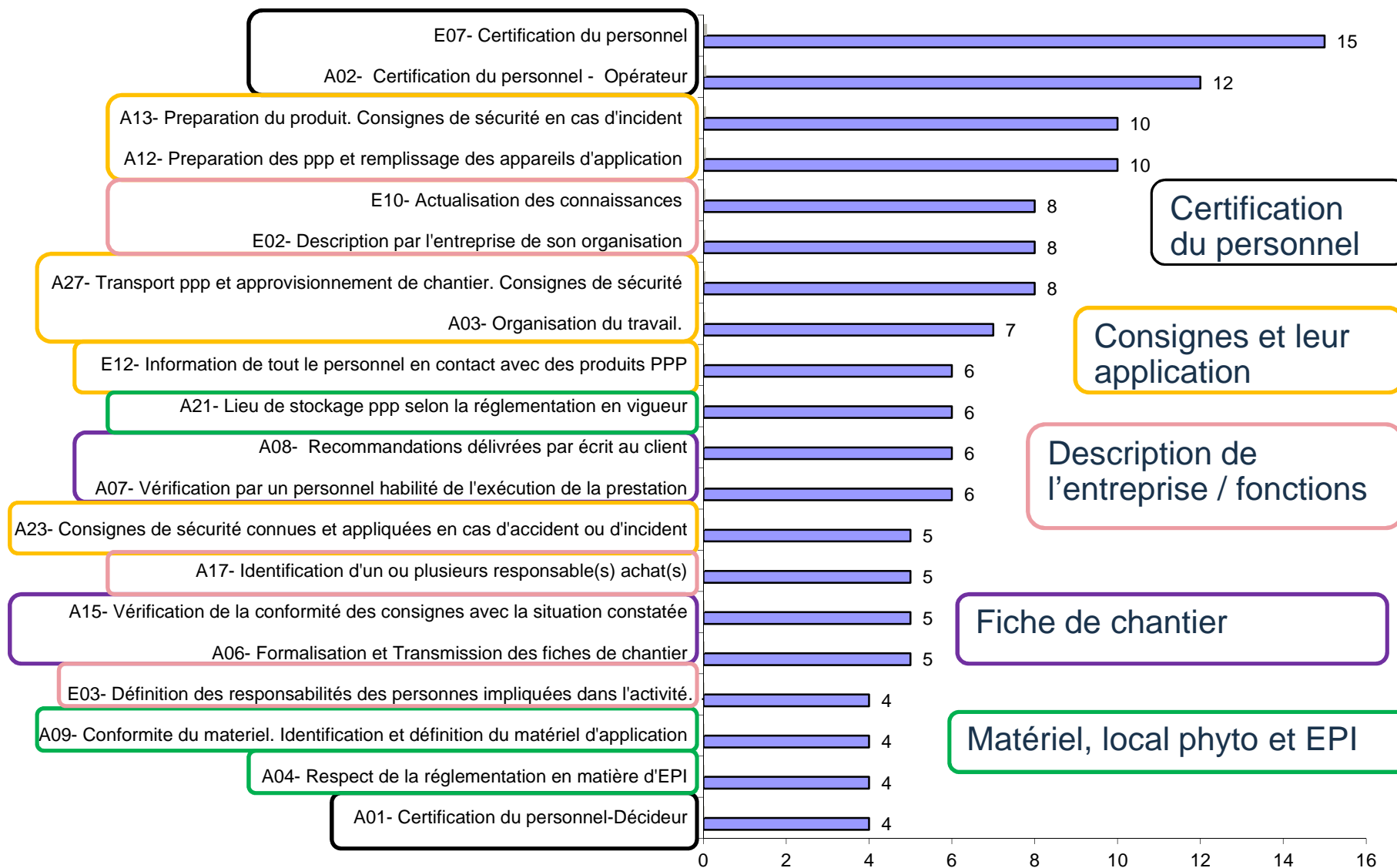


## ▶ 3 niveaux de conformité

- Écart critique => empêche la certification initiale,  
en suivi, certificat suspendu et 3 mois pour apporter des actions correctives (sur site ou documentaire)
  - Pas de réponse aux écarts critiques : nécessite de démarrer nouveau processus de certification
- Ecart majeur => 30 j pour apporter des actions correctives (sur site ou documentaire) => **attention aux délais** (pas de réponse => l'écart devient critique)
- Ecart mineur => correctif documentaire pour acceptation d'un plan d'action vérifié sur site lors de l'audit suivant

## ▶ Les écarts critiques sont identifiés sur des exigences propres à chaque référentiel (essentiellement réglementaires)

# Les 20 non conformités les + fréquentes



Certification du personnel

Consignes et leur application

Description de l'entreprise / fonctions

Fiche de chantier

Matériel, local phyto et EPI

**Communiquez sur votre certification**

---



# Entreprise utilisant des produits phytopharmaceutiques

**Certifié par**

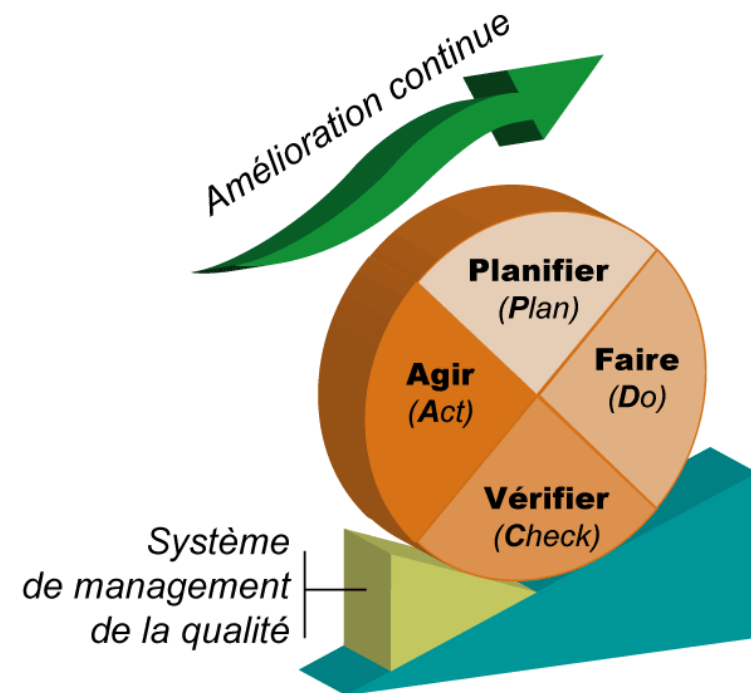
**BUREAU VERITAS  
Certification**



**Application**

# Positiver la certification

- ▶ Formalisation de votre savoir-faire
- ▶ Faire d'une contrainte un atout
- ▶ Levier d'amélioration du fonctionnement de l'entreprise
  - L'évaluation sur site est l'occasion d'identifier par un regard extérieur des points d'amélioration = valeur ajoutée





## Et ensuite...

---



- ▶ Signaler tout changement de périmètre (nouvelles agences, nouvelles activités, raison sociale)
  - => [certiphyto@fr.bureauveritas.com](mailto:certiphyto@fr.bureauveritas.com)
  
- ▶ Se tenir à jour pour le prochain audit (18 mois après certification)
  - Surveiller les dates de DAPA/certificats individuels
  - Attention aux changements de personnel/turnover
  - Continuer à remplir tous les enregistrements (fiches de chantier, ...)
  - Ne pas laisser votre système se périmé
  - Capitaliser sur le travail effectué pour se mettre en conformité

Informations sur

emmanuel.audoin@fr.bureauveritas.com

[www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)

[fiche certification d'entreprise phyto](#)

**QUELQUES EXPLICATIONS**

- Cette certification s'adresse :
- aux distributeurs agréés du grand public (grossistes et magasins surfores, jardinerie, sites services agricoles, grandes surfaces de bricolage...)
  - aux distributeurs agréés des professionnels (coopératives et réseaux agricoles, associations, distributeurs de produits...)
  - aux applicateurs en prestation de service (entreprises de travaux agricoles, paysagistes, etc...)
  - aux conseillers indépendants (conseillers privés, chambres d'agriculture...)

Le calendrier d'application est le suivant :



**ATTENTION** - Ne pas confondre cette certification d'entreprise avec la certification individuelle Certiphyto délivrée aux particuliers par des organismes de formation basés sur le sujet.



**BUREAU  
VERITAS**

**Move Forward with Confidence\***

**\*Avançons en confiance**